

réalité et des potentialités que représente la communauté francophone en matière économique ?

La réalité de l'espace économique francophone est indéniable : une cinquantaine d'États ou de communautés répartis sur les cinq continents, près de 600 millions d'homme, un PNB annuel de 2 500 milliards de dollars (soit le tiers des deux grands pôles régionaux que sont l'espace économique européen et l'Alena) 12 % de la production mondiale et 18 % des échanges commerciaux internationaux. Nécessaire locomotive de la Francophonie, la France est la quatrième puissance économique mondiale, membre du G7 avec le Canada.

Les potentialités sont également très significatives. L'espace économique francophone affiche un profil très exportateur, avec de nombreux pays au fort taux de croissance. Il est marqué par la complémentarité de ses membres (des pays très riches à des pays très pauvres en passant par des pays en pleine développement) et des possibilités intéressantes en matière de partenariat et d'investissements.

Par ailleurs, son éclatement sur tous les coins du globe confère à cet espace une présence maximale et il dispose de ce fait de nombreuses têtes de pont qu'il n'appartient qu'à lui de savoir utiliser. Le Liban vers le Machreck, Djibouti vers la mer Rouge, l'Indochine vers le reste de l'Asie, La Caraïbe vers l'Amérique latine, les pays africains francophones vers tout le continent africain.

DES ÉTATS ÉPARPILLÉS

Mais cette réalité et ces potentialités doivent mieux être exploitées.

Il faut d'abord que la Francophonie s'affirme dans les grands organismes commerciaux et financiers internationaux où elle doit à

la fois défendre sa place et ses intérêts. Par exemple, il n'est pas normal que la Francophonie compte pratiquement pour rien, en tant que telle, dans le conseil d'administration du Fonds monétaire international (F.M.I.) ou - si la France est avec les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et le Royaume-Uni, l'un des cinq administrateurs individuels, tous les autres États francophones sont éparpillés dans des groupes dont la composition reste sujette à caution alors même que la réforme de structure du F.M.I. risque d'avoir pour conséquence de ne plus permettre aux pays africains francophones de figurer un jour au conseil d'administration. On pourrait également s'interroger sur le faible nombre des fonctionnaires francophones dans des instances comme l'O.M.C., la Banque mondiale, le P.N.U.D. ou le F.M.I.

AFFIRMER LE DROIT À LA DIVERSITÉ

Il faut également que la Francophonie tisse les réseaux de coopération, d'échange, de partenariat et d'investissements qui lui permettront réellement de peser. Cela implique, d'une part, de renforcer le mouvement entre les pays francophones, en créant, quand c'est possible, une sorte de préférence francophone, et, d'autre part, de mettre l'accent sur la formation des ressortissants des pays francophones aux techniques modernes en matière de commerce, de finances, de gestion, de négociation à haut niveau dans les instances internationales.

Il convient enfin de créer un climat d'affaires francophones en sensibilisant les hommes d'affaires, en développant l'image des produits francophones et en favorisant les contacts et les projets communs. Tous ces objectifs sont du ressort du Forum Francophone des Affaires

(F.F.A.) fort de quarante deux comités nationaux et interlocuteur privilégié des dirigeants, des chambres de commerce et des regroupements patronaux. A titre d'exemples, mais qui démontrent bien la portée de l'action entreprise, je rappellerai que le F.F.A. a particulièrement étudié les moyens d'une coopération renforcée et plus efficace en matière d'aide publique au développement, lors des Assises annuelles de la francophonie économique, tenues dans la région autonome de la vallée d'Aoste.

Afin de promouvoir l'image de la Francophonie économique, le F.F.A. a créé, en 1997, le Prix de la Francophonie économique. Il a développé un programme de stages en entreprises et de formation au profit des jeunes francophones. Le 6 octobre, le Forum francophone des affaires a réuni à Ho Chi Minh Ville un colloque international sur le thème « transfert de technologies et partenariat en présence de plus de mille chefs d'entreprise ».

Par ailleurs, soucieux de créer une synergie dans tous les champs d'activité, le F.F.A. a signé de nombreuses conventions de travail avec des organismes aussi variés que l'Unesco, l'Onudi, la Datar, l'Aupelf-Uref, l'Union internationale des journalistes de langue française...

Il ne faut pas en douter, la Francophonie économique est en première ligne dans le grand enjeu francophone qui consiste à démontrer une capacité à penser le futur, affirmer le droit à la diversité et au respect de l'identité des cultures et des peuples et véhiculer, dans tous les domaines, une pensée originale face à la pensée unique anglo-saxonne.

STEVE GENTILI

Président du Forum francophone des affaires